



Volet A

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



10030463

 Déposé au greffe du Tribunal de Commerce
de Marche-en-Famenne, le 16/2/2010
Le greffier,

Greffe

N° d'entreprise : 0450.824.821

Dénomination

(en entier) : **LE HEROU**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 6980 La Roche-en-Ardenne, Avenue de Villez 53

Objet de l'acte : Modification des statuts-diminution de capital

D'un acte reçu par le notaire Monique Seronvalle à Genk le 29 janvier 2010, enregistré à Genk, le 5 février 2010, volume 5/130 folio 34 case 4, reçu 25 euro, le receveur a.i. Joris Y., il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée « LE HEROU » ayant son siège social à La Roche-en-Ardenne, Avenue de Villez 53, a décidé :

Réduction du capital social:

La réduction du capital social à concurrence de € 33.900,00 pour le porter de € 52.500,00 à € 18.600,00.

Elle donne tout pouvoir au gérant pour rembourser (pourvu le délai ci-après) en espèces partiellement aux associés d'une partie de leur apport, effectivement souscrit par les associés. C'est à dire à chaque part sociale à base de égalité, devenant du vrai capital social souscrit par les actionnaires. Cette réduction du capital social sera faite du capital social fiscal qui était effectivement souscrit.

L'article 317 du Code des sociétés protège ces créanciers en leur permettant d'exiger dans les deux mois de la publication de cette décision de réduction du capital au Moniteur Belge. L'assemblée ni le gérant peuvent rembourser le capital avant cette délai.

Modification de l'article 5 § 1 des statuts: "Le capital social est fixé à dix-huit mille et six cents euros (€ 18.600,00) et représenté par deux mille cent parts sociales (2.100)."

Démission et nomination:

Démission de monsieur van der Horst Gerardus en sa fonction de gérant. L'assemblée lui donne décharge pour sa gestion.

Nomination de la SPRL Artimmas, avec siège social à 6960 Manhay, Rue de la croix Georges 8, BTW nummer BE 0478.243.157, RPR Marche en Famenne, comme nouveau gérant pour une durée illimitée. La SPRL Artimmas a nommé comme représentant permanent, monsieur Bronckart Laurent Guillaume F., (N.N. 71.10.02-165.75), demeurant à 6960 Manhay, Rue de la croix Georges 8.

Pour extrait analytique conforme :

Notaire Monique Seronvalle

Déposées en même temps : expédition du procès-verbal du 29 janvier 2010 et statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/02/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature